

DIAGNOSTIC CONCERTÉ ET PARTAGE DU BASSIN VERSANT DE L'OR

Réunion de démarrage
24/02/2011



Ordre du jour de la réunion de démarrage

- Présentation des objectifs du « Diagnostic concerté et partagé du bassin versant de l'Etang de l'Or »
- Présentation de la méthode et du calendrier prévisionnel
- Echanges avec les participants

Contexte et problématiques



Périmètre d'action du SYMBO



Le contexte géographique

Un territoire entre garrigue, étang et mer

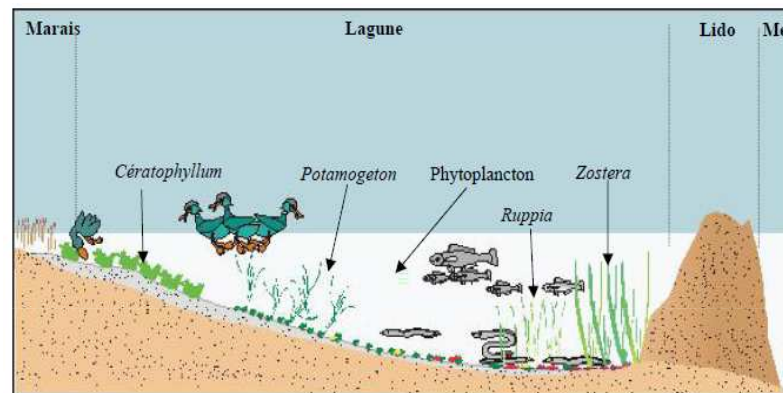
- Un territoire en partie marqué par des infrastructures lourdes, qui vont encore se développer,
- Des zones naturelles avec des pratiques traditionnelles très présentes,
- Des incidences de l'urbanisation qui ont augmenté l'aléa face aux risques naturels,
- Un programme important de traitement des eaux usées qui reste à poursuivre,
- Une ressource en eau importante qui reste à quantifier,
- Une pression de l'économie, notamment touristique, qui marque le sud du territoire,
- Un développement métropolitain (Nîmes – Montpellier) qui organise et modifie les pratiques des habitants et exerce une très forte pression.

L'Etang est classé en **zone sensible à l'eutrophisation**

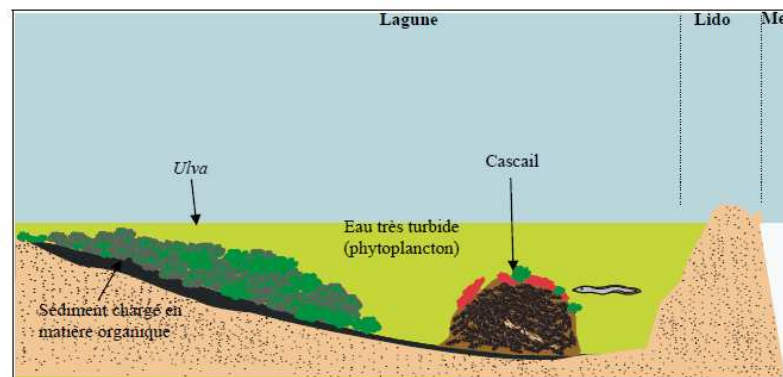
Impacts des activités exercées sur l'état de la lagune :

- Mauvaise qualité chronique de l'eau, accentuée en période d'étiage
- Excès d'azote, de phosphore et de matières organiques :

32% des pollutions proviennent du nitrate



Description simplifiée d'une lagune faiblement eutrophisée



Description simplifiée d'une lagune fortement eutrophisée : Etang de l'Or

Source : CEPALMAR

Des acteurs réunis pour des programmes opérationnels

- Un 1^{er} contrat de baie dont les actions ont été très largement réalisées et qui demande une suite, notamment dans la qualité de l'eau de l'étang
- Une démarche Natura 2000 qui a montré la capacité des acteurs à dépasser leurs clivages
- Des objectifs de développement agro-environnemental qui mobilisent les acteurs agricoles
- Un outil commun, le SYMBO, dont la vocation est d'associer l'ensemble « des territoires » par le domaine de l'eau

Objectifs du diagnostic concerté et partagé



Des enjeux à partager

Elaborer un projet de territoire de gestion intégrée des milieux aquatiques et de la ressource en eau

La volonté de partage du diagnostic et des enjeux locaux

- Par l'appartenance à un bassin hydrographique commun, échanger les pratiques culturelles entre l'amont et l'aval
- Des situations socio-économiques variées (espace, rural, littoral, zones urbaines denses,..) qui sont des atouts pour le développement durable de demain
- Des enjeux majeurs qui relèvent autant d'une amélioration de la gestion des usages que d'investissements financiers
- Le SDAGE* et les documents de planification territoriale (DTA* / SRADT* / SCOT* ...) offrent un cadre pour maîtriser la pression urbaine sur le territoire et la ressource en eau

L'élaboration du diagnostic



L'élaboration du diagnostic

Phase 1 - Etat initial

⇒ Etablissement d'un cadre commun de connaissances

- Dresser un état des lieux des milieux aquatiques, de la ressource en eau, des usages
- Mettre en évidence les atouts, contraintes et conflits d'usages
- Identifier les lacunes de connaissances
- Engager la concertation
- Identifier les futurs maitres d'ouvrage susceptibles de coordonner ou porter les actions envisagées

L'élaboration du diagnostic

Phase 2 - Diagnostic

⇒ Poser les enjeux du territoire et les principales perspectives d'évolution

- Croisement des thématiques
- Diagnostic des fonctionnements / dysfonctionnements
- Priorités du territoire et définition des orientations
 - ✓ Atteinte des objectifs du SDAGE *
 - ✓ Adéquation besoins / ressources
 - ✓ Risques naturels (inondation et submersion)
 - ✓ Adéquation activités / usages / patrimoine

L'élaboration du diagnostic

Phase 3 - Programme d'actions et moyens à mobiliser

- Définir et prioriser les actions pour atteindre les objectifs
 - ✓ Définition technique, chiffrage, faisabilité, porteur de projet, financement, échéances
 - ✓ Hiérarchisation et planification
- Définir et prioriser les moyens, définir le dispositif de suivi et d'évaluation, l'organisation et les ressources à mettre en place pour mener ce projet territorial

L'élaboration du diagnostic

La démarche s'inscrit dans des objectifs précis, en adéquation avec les exigences réglementation :

- La nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) a été adoptée par la France le 30 décembre 2006. Cette loi conforte le principe de la gestion de l'eau par bassin versant et d'une gouvernance à laquelle sont associés les usagers,
- Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2010-2015 fixe pour une période de 6 ans les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et intègre les obligations définies par la DCE*, ainsi que les orientations du Grenelle de l'environnement pour un bon état des eaux d'ici 2015

L'élaboration du diagnostic

Exemple

⇒ *Diagnostic de la qualité des eaux de l'étang*

- **Bilan**

Déoulant en grande partie du contrat de baies 2003-2007, les travaux réalisés sur les systèmes d'assainissement du bassin versant de l'étang de l'Or (*amélioration des STEP, déconnexions...*) permettent d'envisager une **baisse globale des flux de nutriments d'environ 25%**.

Une **amélioration sensible** de la qualité de l'eau est donc prévisible. Néanmoins, ils ne **permettront pas le retour dans une classe de qualité satisfaisante**.

Les apports importants, dont l'étang fait l'objet depuis de nombreuses années, couplés au confinement qui constitue un facteur aggravant expliquent cet état de fait.

Le retour dans le bon état écologique de cette lagune dépendra donc alors des **actions qui devront être mises en œuvre dans le futur plan de gestion sur les autres sources** (agriculture, ruissellement urbain...).



La concertation au cœur du projet

Des ateliers thématiques à construire avec des élus et des acteurs locaux

- Proposer à des élus d'organiser ensemble un atelier sur leur territoire:
 - ✓ Rechercher la meilleure illustration sur le terrain
 - ✓ Associer des habitants ou des associations à leur présentation
 - ✓ Échanger ensemble sur les solutions possibles pour tous
- Une restitution des ateliers sous forme d'un séminaire d'échanges :
 - ✓ Synthèse des enjeux et des témoignages
 - ✓ Échanges par le biais d'un animateur – médiateur

La concertation au cœur du projet

Un large partage des données et des échanges

- Utilisation du site internet et des supports des EPCI* et des partenaires
- Une exposition de synthèse qui puisse tourner dans les mairies et des lieux publics ciblés
- La lettre du SYMBO
- Un dossier de presse

La concertation au cœur du projet

Une démarche de concertation menée tout au long de la mission afin de faire partager les enjeux

- Organiser des ateliers dans différentes communes du bassin, afin de partager l'histoire, les enjeux, les témoignages
- Des thématiques transversales ou spécifiques et **notamment** :
 - ✓ Impact et évolution de l'aménagement du territoire
 - ✓ Incidence des activités économiques sur l'ensemble du bassin versant
 - ✓ Gestion des eaux pluviales et des eaux usées
 - ✓ Gestion de la ressource
 - ✓ Limitation de l'aléa face aux risques inondation et submersion
 - ✓ Patrimoine naturel et paysagé
 - ✓

Quel aménagement du territoire et quelles incidences ?

- Aménagement d'infrastructures de transports maritimes et fluviaux, routiers, ferroviaires, aériens
- Hydraulique agricole
- Grands aménagements touristiques & développement urbain associé

⇒ S'inscrire dans les travaux des SCOT* et du SRADT* afin de comprendre comment les grandes infrastructures du bassin versant ont impacté sur la gestion de l'eau ;

⇒ S'appuyer sur des actions locales réussies



Sources : SYMBO, SIVOM Etang de l'Or,
Cartes France

- Limitation de l'aléa face aux risques inondation et submersion

Au travers des SCOT* et des PLU*

⇒ Montrer la prise en compte de l'aléa, par delà la stricte contrainte des PPRI*,



⇒ En s'appuyant sur des exemples sur des communes

- qui ont su intégrer efficacement cette démarche dans la concertation,
- qui ont réalisé des travaux limitant l'aléa, dans le respect d'une gestion intégrée de l'environnement.

Quelles incidence des activités économiques sur l'ensemble du bassin versant ?

- Résorber les points noirs dans les Zones d'activités

⇒ Renforcer le partenariat avec entre les entreprises et les communes pour diagnostiquer les problèmes.

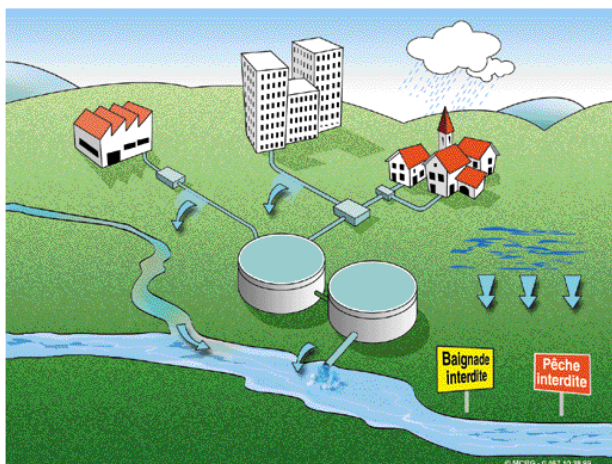
- Changement des pratiques agricoles

⇒ S'appuyer sur des illustrations locales de bonnes pratiques



Quels traitements à la source pour les pollutions diffuses et par les toxiques ?

- Flux de pollutions divers : ruissellement urbain, rejets variés (domestiques, industriels, agricoles...)



Source : DIREN PACA

⇒ Dupliquer les travaux efficaces en gestion de l'eau

⇒ Faire partager des projets expérimentaux lancés sur des communes amont du bassin : techniques de ré utilisation des eaux usées, etc...

Les ateliers thématiques

De l'eau... jusqu'à quand et à quel coût ?

- L'Etang est un écosystème connecté à d'autres (cours d'eau, nappe phréatique, mer) : nécessité d'une gestion intégrée et globale de l'hydrosystème
- Croissance démographique & satisfaction légitime des usages



Source : DIREN PACA

⇒ Meilleure connaissance du fonctionnement de l'hydrosystème

⇒ Vers une protection et une gestion efficace de la ressource

Quels usages et quel devenir des milieux naturels ?

- Diversité des biotopes et valeur patrimoniale largement reconnue
- Connectivité des écosystèmes

⇒ Un équilibre à trouver pour satisfaire les différents usages du milieu,

⇒ S'inspirer des initiatives locales témoignant de l'adéquation entre pratique des activités humaines et préservation d'un milieu naturel



Sources : SYMBO, Cartes France

Le calendrier prévisionnel

	janv.-11	févr.-11	mars-11	avr.-11	mai-11	juin-11	juil.-11	août-11	sept.-11	oct.-11	nov.-11	déc.-11	janv.-12	févr.-12
P1 : Etat initial														
Démarrage		▲	▲											
Collecte des données														
Etat des lieux														
Analyse critique des données														
Restitution / échanges				▲			▲							
P2 : Diagnostic global et orientations														
Commissions thématiques				▲▲▲										
Rédaction du diagnostic														
Synthèse de l'état des lieux et du diagnostic														
Restitution / échanges									▲	▲				
P3 : Programme d'action et moyens														
Proposition d'un programme d'action														
Commissions thématiques														
Evaluation de la pertinence des outils														
Restitution / échanges														
Document définitif														

▲ comité technique

▲ comité de pilotage

▲▲▲ ateliers

Discussion & échanges avec les participants



Liste des abréviations

SDAGE - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SRADT - Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire

DTA - Directive Territoriale d'Aménagement

SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale

LEMA - Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques

DCE - Directive Cadre Eau

EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale

PLU - Plan Local d'Urbanisme

PPRi - Plan de Prévention du Risque inondation